

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18990 - 73ÈME ANNÉE

L'OMS lance l'alerte

Dengue à La Réunion : la France menacée



Le moustique vecteur de la dengue est répandu dans 42 départements en France, conséquence du changement climatique.

L'épidémie de dengue continue de s'intensifier à La Réunion et l'Organisation mondiale de la santé met en garde. En effet, en raison du changement climatique, le moustique qui transmet la dengue est désormais présent dans 42 départements en France. Le risque de la propagation de cette maladie tropicale dans un pays occidental n'est donc pas exclu. Ce risque est porteur d'espoir pour les victimes des maladies mortelles transmises par les moustiques, car les pays occidentaux vont devoir mobiliser leur industrie pharmaceutique pour trouver des vaccins.

Selon les données de l'ARS diffusées le 2 mai par la Préfecture, plus de 2100 personnes ont été contaminées par le virus de la dengue depuis le début de l'année à La Réunion. Près de 300 nouveaux cas ont été recensés lors de la semaine du 29 avril. L'épidémie s'étend dans l'Ouest et le Sud. Ce problème de santé publique a franchi les frontières de La Réunion.

L'Organisation mondiale de la Santé a lancé une alerte. Elle fait état d'une épidémie « sans précédent ». Elle met en garde contre le risque de propagation du virus à d'autres pays. L'OMS considère en effet que La Réunion est une destination touristique prisée. Elle craint que des touristes soient infectés pendant leur séjour dans notre île et favorisent l'introduction du virus de re-

tour dans leur pays.

Précédent du chikungunya

Dans le passé, notre île a déjà été touchée par des maladies transmises par les moustiques. À la fin de

la guerre, elles étaient avec la malnutrition les principales causes de décès à La Réunion. Les services de prophylaxie ont permis d'éradiquer le paludisme. Cette amélioration n'a pas modifié une donnée essentielle : la géographie de La Réunion. C'est une île tropicale, et donc elle peut potentiellement être atteinte par les maladies propres à ce climat.

C'est ce qu'a brutalement rappelé le chikungunya en 2006. Faute d'avoir été combattue avec des moyens appropriés suffisamment tôt, l'épidémie s'est étendue partout. Près d'un Réunionnais sur trois avait alors contracté la maladie, et plus de 200 victimes furent dénombrées. Le chikungunya avait alors causé une catastrophe sanitaire. La catastrophe était également économique avec le recul brutal de la fréquentation touristique, ainsi que l'impact de la maladie sur l'activité des entreprises et services ne dépendant pas du tourisme. Elle fut aussi environnementale à cause de l'usage à grande échelle d'insecticides chimiques. À cette époque, le PCR plaçait pour l'utilisation du Bti, un insecticide biologique pouvant être appliqué par la population. Quand la crise a été prise en compte au plus haut sommet de l'État, Gérita Hoarau était intervenue à mainte reprise au Sénat pour que ce traitement biologique puisse être encouragé à La Réunion.

Impact du changement climatique

Depuis 2006, le contexte a grandement changé. En effet, au moment de l'épidémie de chikungunya, le moustique vecteur de la maladie n'était présent en France que de manière marginale, au travers de quelques incursions dans quelques départements du Sud de la France proches de l'Italie. Mais 12 ans plus tard, la donne est totalement différente. Le moustique est désormais implanté dans 42 départements. C'est la moitié Sud de la France qui abrite désormais sur son territoire un vecteur de maladies tropicales. Il suffit qu'une personne porteuse du virus de la dengue aille en France pour qu'une épidémie s'y propage. Cette extension de la menace est liée au changement climatique. C'est ce qu'a d'ailleurs rappelé l'Organisation mondiale de la Santé dans un communiqué publié le 1er février dernier :

« Le changement climatique allongera probablement la saison de transmission de certaines grandes

maladies à transmission vectorielle et modifiera leur répartition géographique. Selon les projections, la Chine, par exemple, connaîtra une extension sensible de sa zone d'endémie de la schistosomiase, maladie transmise par des gastéropodes.

Le climat exerce aussi une forte influence sur le paludisme. Transmis par des moustiques du genre Anophèles, il tue près de 400 000 personnes par an, pour la plupart des enfants africains de moins de 5 ans. Les moustiques du genre Aedes, vecteurs de la dengue, sont également très sensibles aux conditions météorologiques. Selon certaines études, 2 milliards de personnes de plus pourraient être exposées au risque de transmission de la dengue d'ici les années 2080. »

Espoir pour la recherche

Selon ces données de l'OMS, il apparaît donc clairement que la menace du déclenchement d'une épidémie de dengue en France à partir d'un voyageur de retour de La Réunion

va aller en augmentant. Notre île est loin d'être le seul pays où la dengue est endémique. Ce qui signifie que d'ores et déjà, les pays européens doivent se préparer à faire face à l'irruption de cette maladie tropicale sur leur territoire, à moins qu'ils ne décident de se couper du reste du monde.

Cette menace pourrait être l'occasion d'accélérer les recherches sur les vaccins contre la dengue, le chikungunya et le paludisme. Toutes ces maladies pouvaient sembler négligées car leurs victimes vivaient jusqu'à présent dans les pays du Sud. Mais le changement climatique est en train de changer la géographie. Les maladies dont l'extension se limitait jusqu'alors aux régions tropicales vont s'étendre dans les pays occidentaux. Ceci va donc pousser ces États à investir des moyens pour protéger leur population. Si la mobilisation de leur industrie pharmaceutique donne un résultat positif, alors c'est l'espoir d'échapper à ces maladies qui s'ouvre pour des milliards de personnes.

M.M.

Point au 29 avril

Mercredi dernier, la Préfecture a publié un point sur l'épidémie au 29 avril. Ce communiqué signale 298 nouveaux cas de dengue en une semaine, pour un nombre total de 2119 cas depuis le début de l'année.

Au cours de la semaine dernière, 298 cas de dengue ont été signalés par les laboratoires de ville et hospitaliers, soit un total de 2119 cas confirmés à La Réunion en 2018. La mobilisation doit être maintenue malgré une diminution du nombre de signalements car l'épidémie continue de manière intense dans l'Ouest et le sud. Les acteurs sont toujours très mobilisés sur le terrain afin d'empêcher l'épidémie de se propager. La population est appelée à se joindre à l'effort collectif, en appliquant au quotidien les gestes de prévention. Il est notamment vivement recommandé aux personnes qui vivent ou qui se rendent dans un quartier de l'île où la dengue circule, de se protéger des piqûres de moustiques.

Situation épidémiologique au 29 avril 2018

Après une circulation inhabituelle à bas bruit du virus de la dengue en 2017, y compris durant l'hiver austral, le nombre de cas de dengue est en augmentation depuis le début de l'année 2018. Au cours de la semaine dernière (du 23 au 29 avril), 298 cas de dengue ont été confirmés, portant à 2119 le nombre total de cas autochtones signalés en 2018. Les personnes malades résident principalement dans les régions suivantes :

Dans l'ouest : Saint-Paul : Gare routière, Étang (48 cas), Bois de Nèfles, La Plaine (58 cas), Saint-Gilles-les-Bains (35 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (17 cas), La Saline (13 cas), Le Port (21 cas), La Possession (12 cas), Saint-Leu (17 cas)

Dans le sud : Ravine des Cabris (Bois d'Oliviers) (21 cas), Saint-Pierre (12 cas), Le Tampon (12 cas)

Dans le nord : Sainte-Clotilde (3 cas)

Des cas ont également été mis en évidence à Saint-Joseph, Saint-Louis, l'Étang Salé et les Avirons. Par ailleurs, ont été signalés :

depuis le début de l'année, 59 cas de dengue hospitalisés 20 à 30 passages aux urgences par semaine pour des personnes présentant des symptômes de la dengue

Edito

Changement climatique : 77 morts en Inde à cause d'une tempête de poussières

Le Nord de l'Inde a été touché par d'importantes tempêtes de poussières dans la nuit de mercredi à jeudi. Elles ont causé la mort de 77 personnes, 143 autres ont été blessées. Les victimes ont été piégées par des chutes d'arbre, des murs couchés par le vent ou l'effondrement de bâtiments.

C'est un événement climatique extrême qui souligne l'aggravation de la crise climatique. Cette poussière découle d'une période de sécheresse. Elle indique que la superficie des terres arides progresse. Le volume de cette poussière est suffisant pour déclencher des tempêtes meurtrières si le vent souffle violemment.

Les tempêtes de ce type étaient auparavant limitées aux déserts. Elles viennent de toucher durement des zones habitées au sein du second pays le plus peuplé au monde. C'est une manifestation qui illustre les effets du dérèglement climatique. Et cela continuera de s'aggraver pendant encore longtemps tant que des mesures drastiques pour stopper la pollution de l'atmosphère ne seront pas prises.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

La France doit d'abord reconnaître un crime de la colonisation

Emmanuel Macron sur la tombe des morts de la grotte d'Ouvea : un affront

Emmanuel Macron se rend en Kanaky en pleines commémorations des 30 ans du massacre d'Ouvéa. Il sera le premier président de la République à venir dans cette île, demain 5 mai, 30 ans après ce crime commis par la France resté impuni. Cette tribune collective, publiée dans Mediapart, appelle le président de la République à respecter la mémoire des Kanak morts pour la lutte indépendantiste, à reconnaître officiellement les crimes commis à Ouvéa et à s'abstenir de toute prise de position sur le processus de décolonisation.

Alors que les commémorations des 30 ans du massacre d'Ouvéa ont débuté le samedi 22 avril et à l'approche du référendum d'autodétermination, Emmanuel Macron sera en visite officielle en Kanaky - Nouvelle-Calédonie du 3 au 5 mai. Dans ce contexte, les organisations et personnalités signataires soutiennent les appels collectifs adressés au président français à respecter la mémoire des Kanak morts pour la lutte indépendantiste, nombre d'entre eux ayant été tués par l'armée française. Elles rappellent également que le référendum sur la pleine souveraineté de Kanaky concerne avant tout les Kanak et les descendants des « victimes de l'histoire » et que la puissance coloniale et ses représentants ne doivent pas fausser ce processus.

Le 22 avril 1988 des militants kanak indépendantistes lancent une occupation de la gendarmerie de Fayaoué sur l'île d'Ouvéa. Prévue pour être pacifique, l'action dérape : 4 gendarmes sont tués et 27 pris en otage. Une partie des otages est libérée très rapidement et l'autre maintenue dans la grotte d'Ouvéa. Alors que des négociations sont en cours, le gouvernement français décide dans l'entre-deux tours de la présidentielle de lancer un assaut militaire contre la grotte le 5 mai, au cours duquel 2 militaires et 19 militants indépendantistes sont tués, certains exécutés d'une balle dans la tête. Il est également avéré qu'avant l'assaut, les militaires français ont commis des mauvais traitements sur la population locale de Gossanah (un village à proximité), mais aussi ailleurs, afin d'obtenir des informations et de localiser la grotte.

Chaque année les familles des victimes et les habitants d'Ouvéa commémorent cette tragédie du 22 avril au 5 mai, désormais aux côtés des gendarmes de Fayaoué dans une démarche de réconciliation. Le « Comité des 30 ans des événements de laai » qui participe à l'organisation des commémorations a fait savoir dès le 16 avril puis à plusieurs reprises que la présence d'Emmanuel Macron sur la tombe des 19 militants tués n'était pas souhaitée le 5 mai et serait considérée comme une « provocation », de même que le « Comité Vérité & Justice », qui juge que ce déplacement « n'est pas acceptable s'il n'est pas accompagné d'un geste dans le sens de la vérité et la justice ». Pourtant à l'heure actuelle la visite officielle à Ouvéa est maintenue. La tragédie d'Ouvéa s'inscrit dans la terrible lignée des crimes coloniaux et néo-coloniaux commis par l'Etat français, qui présentent des similitudes inquiétantes : impunité pour les responsables, vérité soustraite aux victimes, secret défense appliqué aux archives. La présence de la puissance coloniale aux commémorations d'Ouvéa sera vue à juste titre comme un affront et comme la négation de la parole des Kanak habitant sur place.

La visite d'Emmanuel Macron a également pour contexte la fin du processus de décolonisation dans lequel Kanaky - Nouvelle Calédonie est engagée depuis 30 ans. Le dernier Comité des signataires des accords réuni à Paris en mars a fixé la date du référendum sur la pleine souveraineté et l'accession à l'indépendance au 4 novembre prochain. Lors de la campagne présidentielle française, Emmanuel Macron avait déclaré qu'il souhaitait que la Nouvelle-Calédonie reste « dans la communauté nationale ». D'autres représentants français, tels que Manuel Valls et Christian Jacob en déplacement dans l'archipel au sein de la mission d'information parlementaire sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle Calédonie, se sont également permis de déclarer officiellement leur préférence personnelle pour le maintien de la tutelle française. Aujourd'hui la position du chef de l'Etat, comme de tous les représentants français, doit être impartiale. Une impartialité certes

factice puisque la France est la puissance coloniale, mais indispensable désormais dans les discours et dans les actes afin de ne plus interférer dans le choix et les débats des premiers concernés.

A l'approche de cette visite officielle, les organisations et personnalités signataires appellent donc le président français et sa délégation : à respecter la demande des Kanak d'Ouvéa de ne pas se rendre sur la tombe des 19 militants tués à Ouvéa à cette date symbolique ; à reconnaître officiellement les crimes commis à Ouvéa et à ouvrir les archives les concernant ; à respecter le droit à l'autodétermination du peuple kanak et le processus de décolonisation engagé, et donc à s'abstenir de toute prise de position sur l'avenir de Kanaky - Nouvelle-Calédonie et de toute forme de pressions ou manipulations qui viseraient à influencer le résultat du référendum pour maintenir la tutelle française.

Collectif Solidarité Kanaky

- Association Survie,
- Mouvement des jeunes kanak en France (MJKF),
- Union syndicale des travailleurs kanak et exploités (USTKE),
- Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak (AISDPK),
- Fasti,
- CNT
- Union syndicale Solidaires
- Collectif de Défense de l'Intégrité et la Souveraineté des COMores (CDISCOM)

Alternative libertaire

Collectif ni Guerre ni Etat de Guerre

Réseau Sortir du colonialisme

Comité vérité et justice pour Adama Traoré

Fondation Frantz Fanon

Revue Mouvements

Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires (FUIQP)

Billet philosophique

L'importance du combat pour la responsabilité

Quel sens et quelles perspectives donner à l'éducation, aux luttes sociales, aux engagements politiques, etc. ? Ces derniers jours, des chercheurs et militants réunionnais nous ont rappelé à ce sujet la nécessité de prendre conscience de l'importance du concept humain et philosophique qu'est la responsabilité.



La délégation du P.C.R., avec son président Élie Hoarau et son secrétaire général Maurice Gironcel, au défilé du 1er mai à Saint-Denis.

C'est le cas par exemple de Guislaine Lauret et des autres responsables du Centre Interdisciplinaire pour l'ENfant (CIEN), qui ont organisé le 27 avril à Saint-Paul en partenariat avec les groupes Constellation et Case Marmailons un débat très intéressant après la projection du film "Les grands esprits". Comme le dit Guislaine Lauret (contact : 0692 42 55 79 – cienlabo974@gmail.com), « ce film soulève des questions importantes sur l'école à l'heure du management, du marché, de la sélection ». Et comme cela a été rappelé pendant le débat, il est important pour le système éducatif de promouvoir la psychanalyse, la philosophie, de cultiver l'amour, la solidarité, et de valoriser la culture réunionnaise, la langue créole. Il a aussi été souligné que ce système doit développer le sens de la pédagogie vers plus de responsabilité pour mettre en place une société équitable.

« Nou sé in peuple »

Pour aller dans ce sens, un professeur agrégé d'économie, Philippe Cadet, a tenu une conférence le 28 avril à la bibliothèque intercommunale Alain Peters du Moufia sur le non-respect d'un droit fondamental qui frappe de nombreux Réunionnais : le droit à l'emploi. Et il a expliqué de façon très détaillée, en s'appuyant sur de nombreuses études de l'INSEE, que l'évolution démographique du pays et le rôle des classes dominantes vont fortement aggraver cette situation profondément injuste.

Philippe Cadet a conclu son exposé en déclarant qu'« il y a 4 principes fondamentaux dont nous devons prendre conscience : nou sé in peuple avec une vision de l'avenir ; La Réunion sé nout péi ; c'est aussi une île menacée par la montée des eaux et aux ressources plus limitées qu'un continent ; enfin, nou lé tou-

zour kolonizé. C'est pourquoi nous devons exercer nos responsabilités pour être solidaires des pauvres et des victimes des discriminations et dominations racistes héritées de notre histoire ».

Kisa i komann nout péi ?

Cette analyse très pertinente peut nous faire réfléchir à certains problèmes ; par exemple, comment aider nos compatriotes à prendre conscience de l'urgence et de la priorité à remettre en cause le système néo-colonial en place, en se posant la question fondamentale : kisa i komann nout péi ? Autres questions : est-il possible, voire nécessaire de nous rassembler le plus largement possible pour faire respecter le droit à la responsabilité du peuple réunionnais afin qu'il ait les pouvoirs de décision qui le concernent pour un développement durable et comment faire cette union ?

C'est une question de volonté politique, de bon sens, d'échanges et de dialogues pour bâtir l'unité réunionnaise dans la diversité. C'est aussi une question de mobilisation, comme l'a montré la délégation du Parti Communiste Réunionnais au défilé du 1er mai à Saint-Denis, où il a rappelé l'importance du combat pour la responsabilité.

Roger Orlu

In kozman pou la rout

« Tout sak i ariv de mal lé zot, i pé ariv anou galman »

Mi koné désèrtin moun i rouv z'ot radyo granmatin pou ète o kouran tout sak l'ariv de mal dopi la vèye o soir. La pa ké sa i kontant azot, mé zot i yèm ète o kouran bann z'afèr konmsa. Inn la gingn kou d'zok par isi ! L'ot la gingn kou d'zok par laba ! Mé pou moin, sa i pèrmète konfront z'ot bon kèr sipozé avèk l a réalité ! Sa i donn azot l'okazyon pou konpar azot avèk tout bann malfézan néna dsi la tèr La Rényon. Mé konm nout kozman i di : si la pankor ariv aou, kroi pa i ariv ar pa é zour-la, kroi pa zot sar pli paré k'in n'ot. Kroi pa zot i soufèr ar pa zour-la. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Oté

Lo kontra sé la loi rant lé parti é ki di violasyon di galman pinisyon-kondanasyon

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, moin lé a d'mandé si dann la tête bann rouj bann zidé kontrèr i mélanj pa souvan dé foi lé z'inn avèk lé z'ot. Si zot i vé mi domann amoin si zot lé pa tazantan amayé dann in l'amayaz kontradiksyon. Donk koman zot i fé pou shap avèk in l'amayaz zot mèm la amayé. In légzanp : koman i pé vanj pou aboli lo kapitalism épi dann mèm tan ète dakor pou k'i vèrs, avèk nout l'arzan, la moné bann kapitalis é sirtou di pa moin la zamé fé z'afè konmsa.tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant i koz la boush rouvèr, ala so kou isi ou i rant dann ron lo sistèm kontradiksyon. Ala ké dsi out vyé zour ou la antann parl Marx avèk lo marksis é i étonéré pa moin si in zour ou i pran pa la karl lo parti. La pa in zirman sa matant !

An touléka, vi ké ou i anparl bann kontradiksyon konm in l'amayaz indémayab, sanm pou moin kontradiksyon sa i sava avèk la vi sa : néna an-o épi néna an-ba, néna lo médaye épi son rovèr-tête avèk flèr. Néna in fors i atir anou dann sant in diks kan li tourn épi sète i aral anou an déor. La plipar d'tan lo dé fors kontrèr I konpans inn-a-l'ot, konmsa ou I tienbo lékilib. Otroman kapotaz i atann aou.

Alon pran out légzanp : lo l'ède i vèrs bann l'antropriz dann désèrtin ka. Ou i pé z'ète kont lo kapitalis é z'ète pou in sibvansion piblik pou in l'antropriz. In l'antropriz lé riskab fèrmé, i fo ède ali pou pa fèrmé kansréti pou anpèsh lisansyé bann travayèr, kansréti ankò pou l'inportasyon pa kass lo rin nout prodiksyon.

Mé antansyon i fo i mark sa dann in kontra klèr avèk bann zobligasyon l'inn par raportalot : inn l'antropriz i ankès larzan vèrsé, sansa in dédiksyon l'inpo, l'ot li sov bann z'anploi. Otroman lé posib atak ali an zistis pou vyolasyonn kontra-lo kontra sé la loi rant lé parti é si néna vyolasyon i doi an aoir pinisyon-kondanasyon. Tok ! Pran sa pou ou.

Nb sak lé kritikab sé kan bann gran vaza i ankès larzan mé i respèk pa bann z'obligasyon konm par ébzant lo CICE (krédi in po konpétitivité épi anploi)

Justin